



valorage
filère avicole



IMPLANTER UN COUVERT RICHE EN
PROTÉINE DANS UN PARCOURS DE
POULES PONDEUSES EN BÂTIMENT
FIXE



valorage
filière avicole



En agriculture biologique, les poules pondeuses doivent avoir accès à un parcours, et leur alimentation doit être 100% biologique. Des observations ont montré que les volailles consommaient les végétaux du parcours, et que ceux-ci contiennent des protéines. Le parcours pourrait donc être un moyen de fournir des protéines locales aux animaux, en limitant la dépendance aux importations de soja. Synthétisant les apports d'essais menés en station ou en fermes commerciales, cette plaquette rassemble toutes les préconisations pour l'implantation d'un couvert riche en protéines sur le parcours.

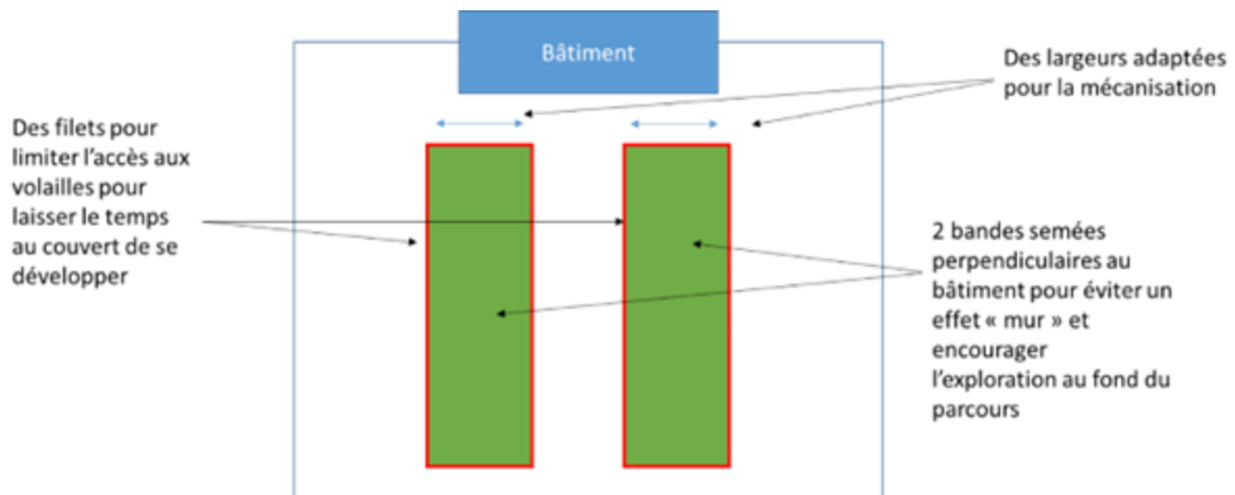


1/ IMPLANTER LE COUVERT

- Choisir les espèces : trouver un compromis entre divers facteurs

Critère	Détail	Exemple d'espèces
Durabilité, précocité et pouvoir couvrant	Résistance au piétinement/grattage en particulier sur la zone sortie de trappes	Fétuque, Ray Grass Anglais
Intérêt nutritionnel	Apport de protéines	Légumineuses : trèfles (blanc ou violet), chicorée, luzerne
Appétence	Favoriser la prospection du parcours	
Hauteur	Varier les hauteurs	Basse (fétuque, RGA), dressé (chicorée)
Résistance à la sécheresse	Maintien du couvert dans un contexte de changement climatique	Dactyle

- Choisir un mélange multi-espèces permet de combiner les qualités des différentes espèces et limite le tri par les poules : leur consommation des végétaux est plus homogène ;
- Adaptez votre choix en fonction du contexte pédoclimatique de l'exploitation. ⚠
- Choisir la proportion : Entre 1/4 et 1/3 de graminées, entre 3/4 et 2/3 de légumineuses ;
- Choisir où implanter son couvert ;
 - Bandes perpendiculaires au bâtiment pour éviter un effet « mur » ;
 - Sur tout le long du parcours (jusqu'au fond). Cela permet de servir d'élément de guidage pour une meilleure prospection par les animaux ;
 - Les bandes peuvent démarrer à partir de 10/15m après les trappes. Du fait de la concentration élevée en azote, du piétinement sur ces zones et de l'éventuel chaulage, l'implantation d'un couvert trop près des trappes serait peu utile ;
 - Prévoir plusieurs bandes pour instaurer un éventuel système de rotation.



Dispositif retenu pour les expérimentations de Valorage. Le nombre de bandes à implanter peut-être plus important.

- Choisir quand implanter son couvert :
 - Fin août/début septembre pour éviter de pénaliser les espèces à développement lent (dactyle/fétuque ou luzerne) ;
 - L'implantation d'un couvert végétal enrichi est recommandée dès le démarrage de l'activité avicole dans l'exploitation pour laisser le temps au couvert de s'implanter en absence des animaux. Dans le cas où l'implantation du couvert se fait avec une activité avicole déjà en place : dans la mesure du possible, effectuer les semis lors d'un vide sanitaire. A défaut, effectuer les opérations le matin avant ouverture des trappes.
- Implanter son couvert en favorisant une couverture uniforme :
 - Préparer le sol ;
 - Semis à faible profondeur (<1cm) ;
 - Semis à la volée (semoir à céréales avec descentes relevées) ou en ligne (avec faible écartement et passage croisé) ;
- Passage du rouleau.

NB : La technique du semis sous couvert peut être un moyen de sécuriser l'implantation du couvert.



- Protéger le couvert

Il est indispensable de protéger le couvert des animaux pendant au moins 6 mois (jusqu'au printemps suivant pour un semis de fin d'été) pour permettre sa bonne implantation. Pour cela, implanter des clôtures/filets mobiles en gardant à l'esprit :

- De prendre des mailles suffisamment étroites et une hauteur d'au moins 1m pour empêcher toute entrée de poule dans la zone ;
- De prévoir éventuellement un moyen d'électrifier les filets (par exemple en reliant à la clôture extérieure du parcours) si les poules sont trop curieuses ; Dans ce cas, avoir un voltage suffisant (fauche régulière sous le filet, capacité du poste adapté à la longueur des filets) ;
- De clôturer de façon à pouvoir facilement ouvrir les extrémités de chaque bande et éventuellement des entrées latérales (cela permettra de faciliter le travail pour la mise en place du système de rotation).

EN CAS DE PASSAGE DE L'ORGANISME CERTIFICATEUR

Assurez-vous d'avoir les documents justifiant d'une restriction d'une partie du parcours aux animaux. Pour cela, renvoyer le contrôleur au guide de lecture INAO : <https://www.inao.gouv.fr/Les-signes-officiels-de-la-qualite-et-de-l-origine-SIQO/Agriculture-biologique>

1.9.4.4 Règles générales supplémentaires, volailles : « Sur leur durée de vie, les animaux doivent avoir accès en globalité à un parcours minimal, mais peuvent en instantané avoir moins de m2 disponibles. »



2/ GÉRER LE COUVERT

- Premiers accès aux bandes par les volailles :
 - Après une période de protection prolongée, effectuer une fauche d'entretien du couvert quelques semaines avant l'accès aux animaux (le temps d'une repousse) afin d'assurer que le couvert soit jeune, dense, diversifié et appétant ;
 - A l'ouverture, observer les animaux et leur prospection sur le parcours. A partir d'une certaine hauteur, le couvert peut avoir un effet « mur », freinant l'exploration par les volailles. Dans ce cas, il est conseillé d'effectuer une fauche haute sur les premiers 5/6 mètres. Si cette fauche n'est pas suffisante, procéder au fauchage haut sur l'ensemble de la bande.

- Mise en place d'un système de rotation :

Sans système de rotation, l'exploitation par les volailles (consommation et piétinement), couplée aux conditions climatiques, peut complètement dégrader le couvert végétal et entraîner la disparition des légumineuses au profit des graminées et du sol nu. Ce phénomène est accentué en particulier au printemps/été et dans les régions du Sud de la France. En revanche, en automne et en Bretagne, l'exploitation du couvert par les volailles était très bien compensée par la forte pousse du couvert favorisée par les conditions climatiques.

Ainsi, il est conseillé de mettre en place un système de rotation d'accès aux différentes bandes de couvert implantées sur le parcours en fonction des saisons :

- Au printemps (mars à juin) : ouvrir l'accès à la moitié des bandes puis effectuer une rotation lorsque la hauteur d'herbe s'est réduite (ne pas descendre sous 5 cm) ;
- En été (juillet/août) : fermer l'accès des bandes aux animaux pour éviter une dégradation trop importante du couvert ;
- A l'automne (septembre à décembre) : si le climat permet une bonne pousse du couvert, laisser libre accès à l'intégralité des bandes de couvert. En cas de climat défavorable à la pousse du couvert, effectuer la même rotation qu'au printemps ;
- En hiver (janvier/février) : fermer l'accès des bandes aux animaux pour éviter une dégradation trop importante du couvert.

ET EN VOLAILLES DE CHAIR ?

Une rotation au printemps et à l'automne n'est pas nécessaire. La période prolongée sans animaux entre deux bandes devrait permettre la repousse du couvert. Limiter l'accès en période estivale peut tout de même être nécessaire si le climat est trop sec.



3/ ET LES EFFETS SUR LES PERFORMANCES ?

Pour de petits effectifs en poules pondeuses, la diminution de 1% de protéines de l'aliment semble avoir été compensé par le couvert riche en légumineuses.

Cependant, un effet sur les performances n'a pas pu être démontré sur des effectifs d'animaux plus importants et en conditions moins contrôlées. Plusieurs hypothèses peuvent être évoquées : le manque de répétition, masquant un éventuel effet, une ressource fourragère insuffisante pour un effectif important de volailles ou encore une absence de sortie d'une partie des animaux sur le parcours ou une plus faible exploration. Des études complémentaires sont ainsi nécessaires pour pouvoir apporter quelque préconisation sur la modification des rations alimentaires en fonction de la composition des prairies des parcours.

4/ LE COUPLAGE AVEC D'AUTRES AMÉNAGEMENTS



Si la présence d'un couvert jeune (fauché régulièrement) et enrichi favorise l'exploration du parcours, il n'apporte en revanche pas d'ombrage ou d'éléments protecteurs contre la prédation. De plus, si le couvert implanté est loin des trappes (plus de 30 mètres), des éléments de guidage peuvent être nécessaires pour favoriser son utilisation.



La gestion du couvert végétal doit donc être couplé avec des aménagements agroforestiers (haies périphériques, haies-peignes, arbres ou bosquets) pour maximiser l'utilisation du parcours par les volailles. Des éleveurs enquêtés recommandent également des arbustes ou du « pédigravier » en sortie de trappe pour optimiser la sortie. De même, l'implantation d'arbres fruitiers ou encore des talus dans les zones milieu et fond de parcours vont favoriser l'exploration.

5/ LE RESPECT DES MESURES DE BIOSÉCURITÉ

Lors de l'ensemble des opérations relatives à la gestion du couvert du parcours, les règles de biosécurité doivent être appliquées : nettoyage et désinfection du matériel avant son utilisation sur le parcours.



valorage

filière avicole



Auteurs : Mélanie Goujon, Chambre Pays de la Loire, Clémence Berne, ITAB et Marion Pertusa, ITAVI

Conception graphique : INTERBIO Bretagne

Ce document a été réalisé dans le cadre du projet CASDAR VALORAGE (2021-2024), coordonné par Initiative Bio Bretagne, la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire et l'ITAB.

Contact : Mélanie GOUJON (CAPDL), melanie.goujon@pl.chambagri.fr

Pour citer ce document :

Mélanie Goujon, Chambre d'Agriculture du Pays de Loire, Clémence Berne, ITAB et Marion Pertusa, ITAVI, 2024, Planter un couvert riche en protéine dans un parcours de poules pondeuses en bâtiment fixe – CASDAR VALORAGE (2021-2024)

Pour accéder à l'ensemble des ressources de VALORAGE, rendez-vous sur le site du projet : <https://wiki.itab-lab.fr/alimentation/?ProjValorage>

Sous la licence Créative Commons

